departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 16 septembre 2002

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 26 août 2002

Désaffectation après accord de M. Le Préfet bâtiment médecine scolaire au groupe scolaire Edmond Proust

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 17 septembre 2002

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE. Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés:

Adjoints:

M. Joël RENOUX

Conseillers:

Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002

DELIBERATION D20020288

Enseignement Primaire et Temps Libre

Désaffectation après accord de M. Le Préfet bâtiment médecine scolaire au groupe scolaire Edmond Proust Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose : Mesdames et Messieurs, Sur proposition du Maire Après examen par la Commission Générale,

Dans sa séance du 6 mai 2002, le Conseil Municipal de Niort avait sollicité l'avis de M. le Préfet pour la désaffectation de locaux au groupe scolaire Edmond Proust.

Dans son courrier du 20 juin 2002, M. le Préfet nous fait savoir qu'il émet un avis favorable à la demande présentée et laisse le soin au Conseil Municipal de prendre la décision de désaffectation.

En conséquence je vous demande de procéder à la désaffectation des locaux (Médecine Scolaire) au groupe scolaire Edmond Proust.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

vu sa délibération du 6 mai 2002

- vu l'avis favorable de M. le Préfet en date du 20 juin 2002
- décider de la désaffectation du local en question.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert PLANTECOTE

Ordre du jour